

Natixis lance un programme de financement à long terme pour les PME

Avec trois partenaires, Natixis a élaboré une solution destinée à offrir aux entreprises un accès au marché obligataire via un fonds commun de créance

par ANNELOT HUIJGEN

Il y a « une inadéquation entre l'offre de financement bancaire, qui ne dépasse généralement pas des durées de 5 à 7 ans avec des différés de remboursement habituellement compris entre 12 et 18 mois, et les besoins des PME confrontées à des investissements lourds dont les retombées sont à long terme ». Par conséquent, ces entreprises sont « trop souvent poussées vers des solutions de type mezzanine ou des montages en fonds propres générant une forte dilution », observent Natixis et GTI, une société spécialisée dans la titrisation. Leur programme Horizon PME, avec le soutien

d'Oséo, offre aux PME dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'euros et désireuses d'emprunter jusqu'à 2 millions d'euros, une « structure intermédiaire de financement » pendant 7 à 10 ans, mais dont l'amortissement est différé de 4 à 5 ans.

Un système de garantie interne

L'assureur-crédit Atradius interviendra en complément sur des risques concernant des entreprises plus grandes (jusqu'à 70 millions d'euros de CA), qui ont besoin de plus de fonds (jusqu'à 5 millions) ou qui changent de propriétaire.

Le principe repose sur

l'émission d'obligations à taux fixe (entre 8 % et 9 %) souscrites par un Fonds commun de créance (FCC). Ce fonds est financé principalement par Natixis et permet d'accorder directement – au plus tard un mois après l'acceptation du dossier par un comité de crédit – les fonds demandés. Le FCC sera par la suite refinancé une fois que le portefeuille aura atteint un « volume suffisant », soit dans 18 à 24 mois. Celui-ci devrait alors concerner une centaine de PME, attirées d'abord par le réseau Banques Populaires (plus que celui des Caisses d'Épargne), et s'élever à 50 millions d'euros au minimum. « Mais si on dépasse les 100 millions, ce sera une

belle réussite », juge Fabrice Guesde, responsable du projet chez Natixis.

Les partenaires estiment que « le timing est bon : le financement aux PME est dans l'air du temps. De plus, il n'y a jamais eu de problème à placer ce type de papier et ce sera encore moins le cas dans 18 à 24 mois ». Horizon PME dispose de son système de garantie interne en obligeant chaque entreprise à souscrire à un fonds mutuel de garantie à hauteur de 8 % du montant emprunté. « En cas de défaut, la PME reprend d'abord ses 8 %, avant de puiser dans les ressources déposées par les autres et ce n'est qu'ensuite qu'elle peut faire appel à la garantie d'Oséo », détaille Julien Philippon, chez Natixis.